

COMMUNIQUE

Nous portons à la connaissance des actionnaires de TRACTAFRIC MOTORS COTED'IVOIRE (TMCI) que l'Assemblée Générale du **Mardi 30 juin 2020 à 10 heures, à l'hôtel PULLMAN**, se tiendra dans le strict respect des dispositions gouvernementales mises en place, dans le cadre de la prévention de la COVID-19, à savoir : une présence physique limitée à 50 personnes et l'application des mesures sanitaires (port du masque obligatoire, lavage des mains et maintien d'une distanciation d'au moins un mètre entre deux personnes).

Compte tenu de ces restrictions, nous exhortons tout actionnaire à privilégier l'usage de son droit de vote par correspondance. A cet effet, nous rappelons que les documents sont disponibles au siège de TMCI, à la SGI ASWA ou sur le site internet de TMCI : www.tractafrictmc-ci.com.

Par ailleurs, eu égard aux circonstances exceptionnelles dans lesquelles se tiendra cette Assemblée Générale, les actionnaires sont priés de bien vouloir noter qu'il n'y aura pas cocktail à l'issue de l'Assemblée.

Le Président du Conseil d'Administration